

Délibération 10/2025

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 31 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le dix-neuf mars deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, Christophe REFFIENNA.

Absents excusés : Mélodie LEGALLOIS pouvoir à Stéphane BRULARD, José PEREIRA

Absents non excusés : Ronan LE GALL DU TERTRE, Yvon PERROT,

Secrétaire de séance : Anthony TORNIL

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.
Monsieur Anthony TORNIL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 10 janvier 2025.

OBJET : Affectation des résultats 2024 – Budget Principal Commune

Le comité municipal, réuni sous la présidence de M. RIVIERE Jacques,

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024

- Un excédent pour la section d'investissement de 19 285,24 €
- Un excédent pour la section de fonctionnement de 18 115,62 €

Décide d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

Affectation au budget primitif 2025 de la section d'investissement reporté pour un montant de 19 285,24 € au compte 001 en recette.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation au budget primitif 2025 de la section de fonctionnement reporté pour un montant de 18 115,62 € au compte 002 en recette.

Après avoir délibéré le conseil municipal

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 028-212800148-20250331-102025-DE



Adopte à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice 2024.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jacques RIVIERE

Document certifié exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture le : 31/03/2025

Et publication ou notification du : 31/03/2025

AUNAY SOUS CRECY, le 31/03/2025

